

Ligue de Ball Trap Région Sud

Emetteur : REGION PACA

Date : 28/01/2020

Objet : Compte-rendu de l'assemblée générale du 25/01/2020.

Quorum :

33 Clubs inscrits.

24 Clubs présents ou représentés

9 Clubs Absents Excusés.

La réunion peut avoir lieu car le Quorum est atteint.

Mot du président :

Le président Eric Martel présente ses vœux à l'assemblée.

Minute de silence :

Une minute de silence est requise pour nos défunts.

Remerciements :

Le président remercie : le comité régional, les présidents de club, les arbitres ainsi que Michel Enjolras « site région PACA » pour leurs participations au fonctionnement de notre ligue tout au long de l'année qui s'est écoulée.

Eric Martel a chaleureusement remercié Patrick Russo qui gracieusement, nous a permis de nous réunir dans les locaux du Ball trap de Signes.

Approbation des comptes :

Eric Martel présente les comptes de la ligue qui sont aussitôt approuvés à l'unanimité.

Absents à la convocation :

Le président décline les noms des clubs « excusés pour leur absence » ainsi que les habitués « toujours absents avec une bonne excuse !!!!! ».

Autorisation de pratique du Ball-Trap

Eric Martel & Jean Paul Pélissier précisent les modifications apportées pour l'année 2020.

Les clubs ne devront attribuer que deux autorisations de tir par tireur et ce, pour toute l'année 2020. Décision impérative prise par le ministère.

Rapport financier :

Le rapport financier présenté par Eric Martel est approuvé à l'unanimité. Ce dernier est positif. Pour mémoire : Livret A 72 388.21 € & compte courant 10 749.78 €

Eric Martel précise que ces sommes peuvent aider les stands qui souhaiteraient investir mais qui n'auraient pas la trésorerie nécessaire. « Logiciel de la fédération, école de tir, remise à niveau des installations de tir etc. »

Dans ces cas, il va de soi que le club demandeur présente les éléments comptables prouvant le manque de trésorerie.

Arbitrage :

Madame Beltramo met en évidence le manque de participants et donc la difficulté à mettre en place les stages.

Ecole de tir :

Thierry Berthet, référent régional, présente les kits pédagogiques et les outils de communication des écoles de tir. Il précise que les écoles de tir, et uniquement les écoles de tir avec « un ou des » initiateurs licenciés impérativement dans le club, pourront bénéficier des dotations de cartouches jeunes tireurs.

Dotation cartouches Cadets et Juniors aux compétitions de la ligue

Eric Martel en profite pour remettre en mémoire les dotations des compétitions de la ligue pour les cadets et juniors : 1° 2° 3° et ex-aequo,
150 cartouches, 100cartouches et 50Cartouches.

Le prix de la boite de cartouche est fixé à 5€.

Le site PACA :

Michel Enjolras, qui fait vivre ce site, attend des interlocuteurs toutes idées constructives.

Aujourd'hui nous sommes à 67421 visiteurs donc il est évident que ce site peut permettre au club de se faire mieux connaître ou reconnaître

Résultats sportifs :

Si les résultats sont positifs, le président demande « à chaque président de club » de bien vouloir envoyer à la ligue les résultats de leurs sportifs, nationaux et internationaux, dans chaque catégorie en temps et en heures.

Pour les Championnat de la ligue, les clubs ne doivent en aucun cas facturer de supplément au montant habituel défini par la ligue, pour quelque raison que ce soit.

Ex : Trophée, plateaux, boissons, cartouches etc.

Cette année le montant : Podium et Club France est fixé à 150€ contre 100€ par le passé

Calendrier de la ligue :

Le calendrier a été établi et sera mis en évidence sur le site par Michel Enjolras.

Questions réponses :

Le président souhaite :

1/ que les inscriptions aux compétitions de la ligue soient faites sur le système Inscription Web cette proposition a été approuvée et sera mise en place cette année.

2/ Que le championnat de Ligue, Côte d'Azur et Provence, ne fasse plus qu'un et soit alternativement en Provence ou en Côte d'Aur, cette dernière proposition n'est pas retenue aujourd'hui.

Le tir aux hélices :

Le tir aux Hélices est un souhait de la Fédération pour avoir une installation dans chaque région de France.

Aujourd'hui « le club de Pierrefeu » serait susceptible de participer à la création de la discipline sur son site, mais, les montants de l'investissement pour ce club paraissent aujourd'hui trop élevés selon son président.

L'investissement du stand fédéral sur le site d'Aix en Provence :

Jean Paul Pélissier a présenté le projet auquel la fédération a répondu suite à un appel d'offre. Nous aurons donc peut-être un stand fédéral près de chez nous.

Clôture de l'AG :

Par un apéritif.